

# FESTIVAL

---

# ALIMENTERRE

---

Notre avenir se joue dans nos assiettes



© Crédits : Pedro Brito da Fonseca

## FICHE DE PRESENTATION DU FILM

### CACAO. LES ENFANTS PRIS AU PIÈGE

Paul Moreira / Premières Lignes Télévision, Java Films et France Télévisions / 2018 / 35' / Français

Sélection officielle du festival ALIMENTERRE 2019

12/08/2019



**AVEC LE SOUTIEN DE :**



**EN PARTENARIAT AVEC :**



**ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :**



*Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, de Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.*

## SOMMAIRE

---

|  |           |
|--|-----------|
| <b>SYNOPSIS</b> .....                              | <b>4</b>  |
| <b>L'AVIS DU COMITÉ DE SÉLECTION</b> .....         | <b>4</b>  |
| <b>LE RÉALISATEUR</b> .....                        | <b>5</b>  |
| <b>INTENTION ET CONTEXTE DU TOURNAGE</b> .....     | <b>5</b>  |
| <b>SÉQUENÇAGE</b> .....                            | <b>7</b>  |
| <b>PROTAGONISTES</b> .....                         | <b>8</b>  |
| <b>LE CACAO, UNE FILIÈRE TRÈS CONCENTRÉE</b> ..... | <b>9</b>  |
| <b>POUR PRÉPARER LE DÉBAT</b> .....                | <b>11</b> |
| <b>Questions pour entrer dans le débat</b> .....   | <b>11</b> |
| <b>Écueils à éviter</b> .....                      | <b>11</b> |
| <b>Profil d'intervenants potentiels</b> .....      | <b>11</b> |
| <b>Fiches thématiques</b> .....                    | <b>12</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....                         | <b>13</b> |

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

**Le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films** de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **15 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

## SYNOPSIS

---

**Paul Moreira / Premières Lignes Télévision, Java Films et France Télévisions / 2018 / 35' / Français**

*Transformation et filière, travail des enfants, agrobusiness, ONG, pesticide, commerce équitable*

En 2001, la lucrative industrie du chocolat s'engageait, sous la pression des ONG, à faire disparaître le travail des enfants dans les plantations où elle se fournit en cacao, et ce avant 2006. Dix-huit ans plus tard, cette promesse a-t-elle été tenue ? La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, a déployé de réels efforts pour endiguer un fléau



© Crédits : Pedro Brito da Fonseca

perçu comme une honte dans le pays. Des écoles ont été construites, les cultivateurs ont été formés. Partout à la télévision, des avis rappellent que le travail des enfants est interdit. Pourtant, l'exploitation des enfants n'a pas disparu.

## L'AVIS DU COMITÉ DE SÉLECTION

---

Ce reportage à charge démontre l'inaction des multinationales du cacao dans le respect de leurs engagements vis-à-vis de l'élimination du travail des enfants. En Côte d'Ivoire, le travail des enfants est interdit, lorsqu'il représente l'unique activité des jeunes. Or, en réalité des enfants originaires pour la plupart du pays voisin, le Burkina Faso, sont vendus par leurs parents et réduits en esclavage dans des plantations illégales de cacaoyers.

Les images et le récit choquent et nous font prendre conscience de l'importance, mais aussi de la difficulté de connaître l'origine de ce que nous consommons. L'enquête montre les relations ambiguës entre de grosses coopératives ivoiriennes et des multinationales étrangères (Cargill par exemple).

Ce documentaire interroge également les moyens possibles pour permettre une meilleure rémunération des paysans du Sud. Le commerce équitable est évoqué comme piste de solution bien que la traçabilité du cacao soit parfois difficile à vérifier.

Un temps de contextualisation est à prévoir en amont ou en aval de la projection. Tout public à partir de 15 ans.

## LE RÉALISATEUR

### Paul Moreira

Paul Moreira est journaliste, reporter, réalisateur, producteur, écrivain, fondateur et vice-président de *Reporters sans frontières* et codirigeant de la société de production *Premières Lignes*<sup>1</sup>. Journaliste de terrain, il a réalisé des films documentaires portant sur des zones de conflit, tels l'Irak, l'Ukraine, l'Afghanistan ou la Syrie pour de nombreuses chaînes de télévision et a participé à la création de nombreuses émissions d'investigation. Il a notamment réalisé un long métrage en 2015 « Bientôt dans vos assiettes ! (de gré ou de force...) »<sup>2</sup> sur les OGM et la mainmise de Monsanto sur ce business lucratif.



## INTENTION ET CONTEXTE DU TOURNAGE

*Interview effectuée le 08/07/2019*

### Pourquoi ce film ?

« J'ai fait ce film pour mettre en lumière, à travers la consommation de chocolat, « comment on détruit la planète », premièrement pour notre plaisir, car le cacao tout le monde veut en manger, et deuxièmement de manière irresponsable.

C'est une fable « parfaite », car elle intègre tout ce qui est en train de ravager la planète aujourd'hui. La surexploitation des zones très fragiles sur le plan environnemental pour la simple recherche du profit<sup>3</sup> a des conséquences pour chacun et chacune d'entre nous. Combien coûte vraiment une tablette de chocolat lorsque l'on sait que ça va générer de la déforestation, des épisodes de sécheresses, donc de la misère, donc de la migration, donc des tensions sociales en Europe, donc des partis populistes et nationalistes au pouvoir ? Ce sont ces réactions en chaîne qui m'intéressaient.

Je savais au début du projet que j'allais rencontrer des enfants qui travaillaient, mais je ne m'attendais pas à une telle ampleur, et à des conséquences globales aussi larges.

### Faut-il faire confiance aux labels ?

Je pense que les soucis des labels, ce sont les conditions de vérification. C'est mieux que rien, au moins, il y a une pression à la transparence. Lors de l'interview de la Coopaweb<sup>4</sup> alors sous label, on évoque l'obligation de transparence, de l'assurance de retombées sociales, et je demande : « Alors vous avez construit une école comme c'était indiqué dans le cahier des charges du label ? » L'interviewé me répond avec amusement « Bon, revenez l'année prochaine et vous verrez l'école, pour l'instant, c'est confidentiel ». Tout cela fonctionne si c'est vérifié en permanence, mais ce n'est pas toujours le cas<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> <https://www.pltv.fr/paul-moreira/>

<sup>2</sup> Sélection officielle du festival ALIMENTERRE 2017 : <https://www.alimenterre.org/bientot-dans-vos-assiettes-de-gre-ou-de-force>

<sup>3</sup> La Côte d'Ivoire a perdu 80 % de sa forêt primaire à cause d'une surexploitation massive par l'industrie du cacao

<sup>4</sup> Identifiée comme coopérative conduisant à un projet de certification par le gouvernement ivoirien [http://www.conseilcafecacao.ci/docs/2016/OEUVRE\\_DES\\_PROJETS\\_DE\\_CERTIFICATION\\_ET\\_DES\\_PROGRAMMES\\_2017\\_2018.pdf](http://www.conseilcafecacao.ci/docs/2016/OEUVRE_DES_PROJETS_DE_CERTIFICATION_ET_DES_PROGRAMMES_2017_2018.pdf)

<sup>5</sup> En réalité, la certification d'un label est valable pour une durée limitée. Chaque année, un contrôle a lieu. Si la coopérative sous label ne respecte pas son cahier des charges, la certification lui est retirée comme c'est le cas dans le film.

## **Y-a-t-il des liens entre la production là-bas et la consommation ici ? Que peuvent faire les citoyens ?**

Des liens, il y en a forcément puisque 40 % du cacao qu'on consomme dans le monde vient de la Côte d'Ivoire. Les consommateurs se doivent d'exiger une réelle traçabilité du cacao, par exemple avec un code barre sur les sacs comme cela se fait pour quelques productions sous label. Même si c'est compliqué pour le consommateur parce qu'évidemment, vous n'allez pas devant votre supermarché en disant « je veux que mon chocolat soit tracé ! ». Sur les modes d'action, il appartient aux citoyens de les définir. En tout cas, tout est utile.

## **L'action citoyenne est utile mais est-elle suffisante ?**

La mobilisation citoyenne autour de ces questions est indispensable, notamment au sujet des sanctions que les gouvernements pourraient infliger aux entreprises qui ne respecteraient pas des règles élémentaires. Il faut exiger de la part de nos élus une législation contraignante, assortie de sanctions, que ce soit pour le travail des enfants, pour la dignité des travailleurs ou pour l'environnement.

## **Cela pose la question du rapport de force. Les États du Sud comme du Nord ont-ils les moyens de contraindre des multinationales comme Cargill ?**

Je ne connais pas bien ce sujet, mais je pense que l'on arrive à un moment propice. « C'est mûr ! ». Le problème est identifié, les responsables aussi, les gens font les liens de causalité. Donc, à mon sens, s'il y avait une pression citoyenne suffisante, ça pourrait basculer. En plus, elles (les multinationales) seront obligées de bouger, ne serait-ce que pour leur image. Il faut nommer les choses, nommer les responsables, les afficher, rendre transparent ce qui est opaque.

## **Est-ce qu'on fait avancer les choses par les scandales ?**

Le scandale, ce sont eux ! Disons plutôt en « révélant » les scandales. Par exemple, je sais que la décision du Ghana et de la Côte d'Ivoire de monnayer une augmentation du prix payé aux paysans en sortie de champ en échange d'une reprise des exportations<sup>6</sup> vient directement de mon film. Je le sais car j'ai des sources à l'intérieur du gouvernement qui m'en ont informé. Donc ça a un impact.

## **Ces grandes multinationales ont-elles intérêt à maintenir les pays du Sud<sup>7</sup> à un certain niveau de développement ou au contraire, un intérêt à contribuer à leur développement ?**

Je ne sais pas. Ce que je constate, telle que la filière cacao est structurée avec des centaines de milliers de petits producteurs<sup>8</sup>, c'est parfait pour eux. Les multinationales n'ont aucun coût social, ils ne paient pas de salaire, ils n'ont pas de grèves. C'est beaucoup mieux que si les paysans possédaient de grandes plantations et étaient capables de s'organiser pour négocier des conditions de travail ou des prix décents. Il y a quelques années, les ONG parlaient de « cacao de sang »<sup>9</sup> pour dénoncer les conflits armés dans l'Ouest du pays, liés aux

<sup>6</sup> Article en ligne, 17/07/2019, RFI <http://www.rfi.fr/afrique/20190717-cacao-cote-ivoire-ghana-retour-marche-mondial>

<sup>7</sup> Qui sont exportateurs de matières premières

<sup>8</sup> Voir schéma page 9

<sup>9</sup> Article en ligne, 21/10/2005, Jean-Philippe Rémy pour Le Monde [https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/10/21/cote-d-ivoire-le-sang-du-cacao\\_702013\\_3208.html](https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/10/21/cote-d-ivoire-le-sang-du-cacao_702013_3208.html)

exploitations de cacao. Lorsqu'il y a des troubles, ce sont les populations qui sont concernées, pas les multinationales.

### Et vous, sur quels leviers concrets souhaitez-vous agir ?

Moi je suis journaliste, mon boulot c'est d'exposer les faits. C'est à la société civile d'inviter, de trouver des moyens d'action, de changer les choses, pas à moi.

### Et si l'on pose cette question au citoyen Paul Moreira ?

Tout vaut le coup. Il ne faut rien sous-estimer. Envoyer des mails, manifester, interpeller les décideurs, les services de communications, les élus, créer des collectifs, poster sur les réseaux sociaux, tout compte, il faut une pression permanente.

## SÉQUENÇAGE

---

### La Côte d'Ivoire, 1<sup>er</sup> producteur mondial de cacao

00:01:00 à 00:03:05

La Côte d'Ivoire est le 1<sup>er</sup> producteur de cacao au monde. Ici, le cacao est cultivé par des milliers de petits producteurs, sur l'ensemble du pays. Le travail des enfants y est condamné, mais le gouvernement semble fermer les yeux. Des milices comme les « Dozos » prélèvent de l'argent à chaque check-point.

### Les plantations clandestines

00:03:05 à 00:10:30

Une quarantaine d'hommes vivent dans un campement clandestin et travaillent dans ces plantations de cacao. Un tiers sont des enfants. Ils viennent tous du Burkina Faso. Cette forêt, qui devrait être protégée par le gouvernement est devenue une zone de non-droit. Ici, les enfants sont réduits en esclavage. Certains expliquent qu'ils reçoivent un salaire ou une parcelle à cultiver seulement au bout de 5 à 6 ans de travail gratuit.

### Trafic d'enfants

00:10:30 à 00:14:19

C'est dans la gare routière de la ville de Klioglos que sont vendus les enfants burkinabés aux cultivateurs. Un homme influent de la ville promet qu'il peut obtenir des enfants, avant de se replier lorsqu'il est prévenu que des journalistes enquêtent dans la région.

### Pesticides, déforestation et impacts climatiques

00:14:55 à 00:19:00

Les jeunes répandent des pesticides sans être informés des risques et sans équipement de protection. L'usage de la technique du brûlis associée à la pulvérisation d'herbicides contribue à la déforestation de la forêt ivoirienne, détruite à plus de 90 %<sup>10</sup>. La déforestation de la forêt ivoirienne a un impact direct sur l'augmentation de la sécheresse dans la région.

---

<sup>10</sup> « Côte d'Ivoire : l'un des taux de déforestation les plus rapides au monde » février 2019 <http://www.afriquegreenside.com/cote-divoire-lun-des-taux-de-deforestation-les-plus-rapides-au-monde/> « En l'espace de 50 ans, il ne reste plus que 11% de la forêt ivoirienne. »

## Problèmes de traçabilité

00:19:00 à 00:23:00

Une coopérative certifiée « Fair Trade » s'est vue retirer sa labélisation. Le gérant de cette coopérative (Coopaweb) assure faire des inspections chaque année pour s'assurer que le cacao ne vienne pas des plantations clandestines. Il dénonce le manque de structures étatiques pour assurer la transparence du cacao.

## Cargill répond

00:23:00 à 00:26:03

Cargill est l'une des plus grandes entreprises exportatrices de cacao au monde. Face aux accusations formulées dans ce documentaire, l'entreprise se défend et évoque un système d'étiquetage des sacs de cacao avec géolocalisation. Elle avoue finalement que ce système servant à assurer la traçabilité du cacao, n'est pas encore effectif en Côte d'Ivoire.

## Les cultures légales

00:26:00 à 00:31:12

Dans les plantations légales, les associations jouent un rôle important pour sensibiliser les parents au travail des enfants. En effet, les enfants aident souvent leurs parents le week-end dans les plantations, mais le bénévole d'une association s'assure que les parents envoient leurs enfants à l'école.

## Des revenus extrêmement faibles

00:31:12 à 00:32:30

D'après l'Agence Française de Développement, un cultivateur de cacao gagne moins d'un euro par jour, et gagnait 3 fois plus dans les années 1980. Face à cet appauvrissement des cultivateurs, le réalisateur décide d'aller poser la question de la rémunération des paysans au Forum de Davos en Suisse.<sup>11</sup>

## Forum de Davos

00:32:30 à 00:36:49

En 2001, tous les industriels du chocolat ont signé un accord pour lutter contre le travail des enfants. Tim McCoy de la Fondation mondiale du chocolat répond aux questions du réalisateur. 18 ans après ces engagements, il affirme que les industriels réfléchissent à la manière d'augmenter les revenus des paysans. Actuellement, les cultivateurs touchent 6 % des revenus générés par l'ensemble de l'industrie, s'élevant à plus de 100 milliards de dollars par an.

## PROTAGONISTES

---

- François Gentret – France - Directeur du Salon du Chocolat ;
- Aziz – Côte d'Ivoire – Jeune burkinabé travaillant dans les champs de cacaoyers depuis 6 ans ;
- Kouamé Assoman – Côte d'Ivoire – Ancien commerçant de cacao, délégué général d'une ONG qui sensibilise contre le travail des enfants ;
- Hendrik Bourgeois – France – Vice-président des affaires générales de Cargill ;
- Anna Hundhausein – Davos, Suisse – Manager chez *Bühler Group* ;
- Tim McCoy – Porte-parole de la *World Cocoa Foundation*.

<sup>11</sup> Le Forum de Davos (Suisse) aussi appelé Forum Economique Mondial, réunit chaque année depuis 1971 les chefs d'Etats et d'entreprises du monde entier sur l'initiative d'une institution privée.



## LE CACAO, UNE FILIÈRE TRÈS CONCENTRÉE<sup>12</sup>

### Une filière en entonnoir

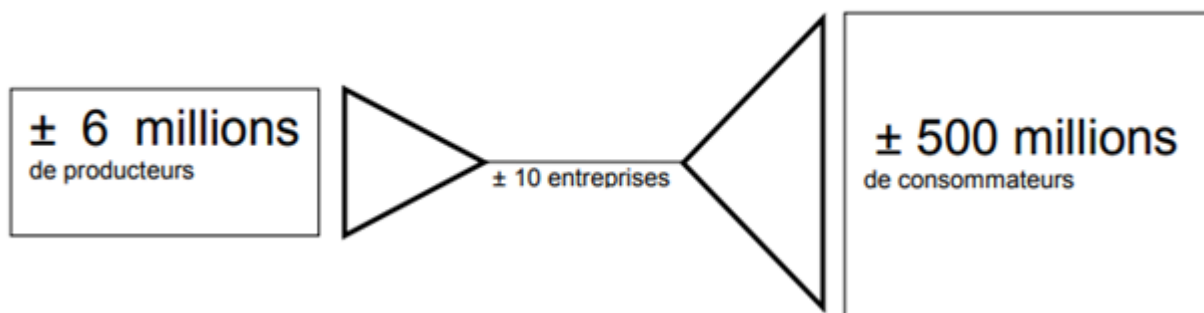
Le marché du chocolat représente aujourd'hui la 3<sup>e</sup> denrée agricole la plus échangée au niveau international après le sucre et le café.

90 % du cacao est produit sur de petites exploitations de type familial. En Afrique, principale zone de production du cacao, la superficie moyenne des plantations couvre entre 2 et 5 hectares. Plus de 6 millions de familles vivent de la production du cacao, alors que quelques entreprises contrôlent l'aval de la filière.

Deux entreprises de broyage représentent 60 % des fèves broyées au niveau mondial.

Fin 2014, 85 % du marché du chocolat est entre les mains de 6 multinationales<sup>13</sup>.

*Schéma de l'extrême concentration de la filière cacao mondiale – David ERHART \**



### La question des systèmes de garanties : les labels

Les systèmes de garanties du commerce équitable permettent aux consommateurs de se repérer grâce à un label et d'orienter leurs achats, notamment lorsqu'ils sont dans des lieux de distribution généralistes. Ils peuvent être apposés sur un produit ou sur une organisation (un magasin par exemple) en fonction du système de garantie choisi.

Ils garantissent un prix plus rémunérateur pour les producteurs, une traçabilité pour les produits, la transparence, le respect de l'environnement et des conditions de travail décentes.

Les labels définissent leurs propres cahiers des charges qui intègrent des exigences en termes de production, de respect des travailleurs et de l'environnement. Par exemple le label « Fair Trade » décliné en France sous le nom de « Max Havelaar » met en place un certain nombre de garanties pour les consommateurs comme pour les paysans et producteurs<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> « Artisans du monde, Etude de filière Cacao – Bolivie ». <https://www.artisansdumonde.org/ressources/etudes-de-filières/etude-de-filiere-el-ceibo-bolivie>

<sup>13</sup> *Ibid*, p.12

\* *Ibid*, p.10, issues de données antérieures à 2015. Depuis, la tendance à la concentration s'est accentuée.

<sup>14</sup> « Le label et les cahiers des charges Fairtrade / Max Havelaar » <https://maxhavelaarfrance.org/le-commerce-equitable/labels-et-cahiers-des-charges/>

Concernant les garanties prises pour interdire le travail des enfants, Max Havelaar s'est muni d'un cahier des charges strict<sup>15</sup>.

- Il est interdit d'employer des enfants de moins de 15 ans
- Les enfants de 15 à 18 ans doivent poursuivre leur scolarité et leur travail ne doit pas nuire à leur développement social, moral ou physique.
- Des plans d'actions sont mis en place pour rectifier une situation présentant un risque pour les enfants.

La certification d'un produit ou d'une organisation représente un coût à la charge de l'organisation de producteurs qui la sollicite. C'est un investissement qu'elle réalise dans la perspective d'accéder aux marchés du commerce équitable (ou d'autres marchés en fonction du label demandé). Le label a une durée limitée et doit être renouvelé.

**Idée reçue :**  
« les coûts supplémentaires induits par la production sous label expliquent que les produits équitables soient plus chers que les produits « non-équitables » »

Un produit issu du commerce équitable n'est pas « plus cher » du fait du coût de la certification ou de l'amélioration de la rémunération des producteurs. La structuration des filières et la répartition des marges entre acteurs sont plus complexes, notamment pour un produit très transformé comme le cacao. Le pourcentage du prix du cacao payé aux producteurs est très faible dans un produit chocolaté, et varie beaucoup en fonction de la quantité de cacao présent dans le produit. Ainsi, la variation de rémunération au producteur n'impacte généralement pas le prix final, notamment dans le commerce conventionnel. La preuve, la plaquette de chocolat ne change pas spécialement de prix en fonction des cours mondiaux !

Dans le commerce équitable, la structuration du prix et la répartition des marges entre acteurs suit une logique complètement différente, loin des cotations en bourse et des marges des multinationales. Ainsi, il est difficile de chercher à les comparer.

On peut comparer la structuration des filières pour chercher à savoir qui sont les intermédiaires entre les producteurs et le consommateur : qui vend, qui transforme, qui distribue ? Dans l'exemple des filières intégrées de commerce équitable, on cherche à réduire les intermédiaires mais surtout à ce que les intermédiaires respectent eux aussi les critères du commerce équitable (ce qui n'est généralement pas le cas des filières qui s'approvisionnent en cacao de Côte d'Ivoire, même équitable).

Enfin, il faut aussi comparer à qualité égale : les produits du commerce équitable sont généralement biologiques, issus de terroirs de qualité ou d'origine contrôlée. Ces éléments nous permettent de déconstruire quelques idées-reçues sur le coût du commerce équitable pour le consommateur, il y gagne en réalité sur tous les plans : attention aux raccourcis !

**Travail des enfants :**  
« avec 151 millions d'enfants qui travaillent dans le monde, 71% sont dans le secteur agricole », 1 enfant sur 5 est en Afrique (Organisation Internationale du Travail)

<sup>15</sup> « La lutte contre le travail des enfants, une priorité du mouvement Fairtrade/Max Havelaar » <https://maxhavelaarfrance.org/le-commerce-equitable/nos-champs-dactions/lutter-contre-le-travail-des-enfants/>

## POUR PRÉPARER LE DÉBAT

---

### Questions pour entrer dans le débat

- Comment consommer du chocolat de manière responsable ?
- Le boycott est-il une solution ? Quels peuvent-être les leviers citoyens pour agir ?
- Êtes-vous convaincus par les arguments avancés par les représentants des multinationales ? Pourraient-ils faire plus ? Comment ?
- Le travail des enfants est interdit, que devrait faire les acteurs de la filière pour le garantir ?
- Pourquoi les producteurs locaux auraient-ils intérêt à rendre leur production traçable, comme au Ghana avec un système de code barre ? Pourquoi ne le font-ils pas ?

### Écueils à éviter

- Le travail des enfants est un sujet complexe, l'interdiction n'est pas toujours évidente car il est difficile de faire la distinction entre le travail familial, culturel dans l'agriculture paysanne et l'emploi illégal<sup>16</sup>. Il faut systématiquement faire cet effort de mise en contexte, dans la situation dudit pays<sup>17</sup>.
- Attention à la fiabilité des labels : les grands fabricants de chocolat ont fondé leurs propres labels dans une démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) tels que Nestlé avec *Cocoa Plan* ou encore Lindt avec *Farming Program*.
- Attention à ne pas généraliser la situation très spécifique de la filière cacao en Côte d'Ivoire avec les autres filières de commerce équitable du cacao.
- Attention aux idées reçues sur le commerce équitable : les labels, le prix juste... : le film pourrait laisser penser que ce système n'est pas fiable ou que tous les labels se valent ce qui est loin d'être le cas.
- Le boycott n'est pas toujours une solution car il peut avoir des conséquences néfastes, voir des effets contre-productifs. Ex. si tous les consommateurs boycottent un produit, c'est l'image globale du produit qui risque d'être affectée, avec des répercussions dommageables pour l'industrie, mais aussi pour les cultivateurs.

### Profil d'intervenants potentiels

*Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord/Sud.*

Dans l'idéal, une table ronde avec un cultivateur de cacao, un transformateur / un responsable RSE d'une marque de chocolat, un membre d'une ONG ayant travaillé sur le cacao, un représentant d'un label.

- Sur le commerce équitable : Artisans du Monde, Max Havelaar, l'association *FAIR[e] un monde équitable* (<https://www.commerceequitable.org/notre-collectif/nos-membres/>), Biocoop ;
- Les organisations de solidarité internationale ayant une expertise sur la question : Peuples Solidaires, Oxfam France, Action Contre la Faim, CCFD Terre Solidaire, AFDI etc...

<sup>16</sup> Pour plus de précisions, consulter la « Convention internationale des droits de l'enfant Convention des Nations-Unies du 20 novembre 1989 » article 32. ([https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Conv\\_Droit\\_Enfant.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Conv_Droit_Enfant.pdf))

<sup>17</sup> N.B : Les anglophones ont deux mots pour désigner le travail des enfants : « *Child Work* » et « *Child Labour* ». Seul le « *Child labour* » est considéré comme de l'exploitation au sens de l'article 32 de la convention des droits de l'enfant.

- Des chercheurs (Réseau Fairness, Basic, Cirad...)
- La Fédération Artisans du Monde invite dans le cadre du festival ALIMENTERRE 2019 un représentant d'une union de producteurs de cacao de Bolivie impliquée dans le commerce équitable : pour connaître ses disponibilités contacter la FADM : [p.dubuit@artisansdumonde.org](mailto:p.dubuit@artisansdumonde.org)
- Pour organiser les discussions autour d'animations collectives, voir <http://www.scoplepave.org/pour-discuter>

## Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous suggérons de consulter les fiches thématiques :

### Commerce international

<https://www.alimenterre.org/fiche-thematique-commerce-international>

Le marché mondial des denrées agricoles ne représente que 10 % de la production mondiale. C'est néanmoins à partir des échanges internationaux que se forment les prix, alors même que les contextes diffèrent fortement.

L'ouverture des échanges tend à renforcer les inégalités et laisse le champ libre aux grands groupes agro-industriels qui peuvent passer des accords au détriment des agriculteurs et consommateurs.

### Agrobusiness

<https://www.alimenterre.org/fiche-thematique-agrobusiness>

Face à une population croissante, la demande alimentaire mondiale augmente sans cesse. Beaucoup de pays en développement sont tentés par la réalisation de complexes agricoles agro-industriels. L'Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA) a lancé une conquête de développement de l'agrobusiness en Afrique. Le marché de l'agrobusiness devrait représenter 1 000 milliard de dollars à l'horizon 2030.

L'agrobusiness désigne l'ensemble de la filière agricole industrielle et des produits issus d'une agriculture intensive en intrants chimiques, fortement mécanisée et caractérisée par de hauts rendements.

Ce modèle de l'agrobusiness présente des externalités négatives : économiques (pratique de dumping, concurrence déloyale), sociales (mauvaises conditions des travailleurs, risques sanitaires) et environnementales (déforestations, pollution des milieux, etc.).

Face à ce constat, quel est le rôle des États et des institutions internationales ? Comment contribuer à un système alimentaire durable et solidaire ?

### Empreinte alimentaire

<https://www.alimenterre.org/fiche-thematique-empreinte-alimentaire>

Notre planète alimentaire ne tourne pas rond. Une personne sur neuf continue à souffrir de la faim tandis qu'une part croissante de la population est atteinte de maladies liées à la suralimentation. Les initiatives visant à se réapproprié un système alimentaire déficient ne sont soutenues qu'à la marge par les politiques publiques. Pour rééquilibrer le système à la faveur d'une alimentation saine et durable accessible à tous, l'implication des citoyens est incontournable. Car nos goûts et nos pratiques alimentaires ne sont pas sans incidence.

Les fiches thématiques sont consultables sur [alimenterre.org](http://alimenterre.org) / [sensibiliser](#) / [la boîte à outils](#)

## BIBLIOGRAPHIE

« *Agriculture africaine : l'impasse des pôles de croissance agricole* », Clara Jamart, Jean-Cyrill Dagorn, Maureen Jorand, Peggy Pascal, 2017, éd. Action Contre la Faim, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France <https://www.alimenterre.org/agriculture-africaine-l-impasse-des-poles-de-croissance-agricole>

« *La face cachée du chocolat* » Christophe Alliot, Matthias Cortin, Marion Feige-Muller & Sylvain Ly, 2016, Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne (Le BASIC). <https://www.alimenterre.org/system/files/ressources/pdf/993-lebasic-face-cachee-chocolat.pdf>

« *Le prix juste* » Artisans du Monde, [http://www.artisansdumonde.org/documents/prixjuste\\_mai2015.pdf](http://www.artisansdumonde.org/documents/prixjuste_mai2015.pdf)

*La mallette pédagogique « Le grand voyage d'un chocolat équitable »* Fédération Artisans du Monde, 2016 (inclus étude de filière, manuel pédagogique, vidéos, photos, jeux...) : <https://outils.artisansdumonde.org/nos-outils-educatifs/mallette-pedagogique-le-grand-voyage-d-un-chocolat-equitable.html>

« *La destruction de parcs nationaux par l'industrie du chocolat révélée par une enquête* », rapport Etelle Higonnet, Marisa Bellantonio, et Glenn Hurowitz [http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2016/07/chocolates\\_dark\\_secret\\_francais\\_web.pdf](http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2016/07/chocolates_dark_secret_francais_web.pdf)

« *Droit des paysans : la déclaration des Nations Unies enfin adoptée !* », 14 mars 2019, CFSI, <https://www.cfsi.asso.fr/actu/droits-paysans-declaration-nations-unies-enfin-adoptee>

« *Les critères et garanties de commerce équitable* », Septembre 2018, Artisans du Monde <https://www.artisansdumonde.org/ressources/espace-multimedia/fiches-en-savoir-plus/les-criteres-et-garanties-de-commerce-equitable>

Label FairTrade et travail des enfants, « *La lutte contre le travail des enfants, une priorité du mouvement Fairtrade/Max Havelaar* » <https://maxhavelaarfrance.org/le-commerce-equitable/nos-champs-dactions/lutter-contre-le-travail-des-enfants/>

Sur le droit des enfants consulter, « *Convention internationale des droits de l'enfant Convention des Nations-Unies du 20 novembre 1989* » [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Conv\\_Droit\\_Enfant.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Conv_Droit_Enfant.pdf) ; <https://www.unicef.fr/dossier/exploitation-et-travail-des-enfants>

« *Les droits de l'enfant mis à l'honneur pour l'édition 2019 du Festival des Solidarités* ». Festisol, 13/06/2019 <https://www.festivaldessolidarites.org/articles/thematique-de-communication-droits-des-enfants-11190>



COMITE FRANÇAIS POUR  
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier  
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50  
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79  
[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

@ : [info@cfsi.asso.fr](mailto:info@cfsi.asso.fr)

